



VILLE DU PECQ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 27 MARS 2024

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 33

En vertu de l'article L.2131-1 du
C.G.C.T.,

Le Maire du Pecq certifie que la
convocation à la présente séance a été
adressée aux conseillers municipaux en
date du 20 mars 2024

et atteste que le présent document a
été publié par voie électronique le

05 AVR. 2024

transmis en Sous-Préfecture le

29 MAR. 2024

et qu'il est donc exécutoire.

Le Maire,

Laurence BERNARD

Présents : Mme BERNARD, Maire, M. DOAN, Mme WANG, M. AMADEI, Mme DESFORGES, M. SIMONNET, M. FOURNIER, Mme DE BROSES, M. PRACA, Maires-Adjoints, Mme JOURDRIN, M. GALPIN, Mme BESSE, M. BESSETTES, Mme CLARKE, M. LEPUT, Mme SERIEYS, M. LELUBRE, Mme WEILL-LOGEAY, M. MANUEL, Mme MAMBLONA-AMIEZ, M. KADDIMI, Mme MORAINÉ, M. HULLIN, Mme BEHA, M. SIMONIN, Mme DE CHABOT, M. CHARLES, M. BUYS, M. BIZET, Mme HERBERT, Conseillers Municipaux,

Pouvoirs :

M. FRANÇOIS, pouvoir remis à Mme MORAINÉ
Mme CAMPION, pouvoir remis à Mme WEILL-LOGEAY
Mme THEBAUD, pouvoir remis à M. BUYS

Secrétaire de séance : Anne-Laure DE BROSES

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Laurence BERNARD, Maire. Le procès-verbal de la séance 7 février 2024 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés. La séance est levée à 22 heures 25.

N° 24-2-11

OBJET

**AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DE
LA SALLE DE SPECTACLE « LE QUAI 3 »
LOT N°1 : DÉMOLITION/GROS ŒUVRE/PLÂTRERIE-FAUX
PLAFOND/CARRELAGES/RAVALEMENT**

M. AMADEI rappelle que le Conseil Municipal a autorisé le lancement et la signature du marché de travaux pour la réhabilitation de la salle de spectacle « Le Quai 3 » par délibération n° 23-3-26 en date du 24 Mai 2023.

La Ville a notifié le 12 septembre 2023, le lot n°1 : Démolition/Gros Œuvre/Plâtrerie-faux plafond/Carrelages/Ravalement du marché de travaux pour la réhabilitation de la salle de spectacle « Le Quai 3 », à l'Entreprise Générale Léon Grosse – Etablissement CHAPELLE sis à AIX-LES-BAINS (73106) Rue de l'Avenir BP 605.

L'avenant a pour objet de prendre en compte les modifications et adaptations des travaux suite à des aléas techniques rencontrés lors de l'exécution du marché entraînant l'ajout de prestations supplémentaires apportées sur ce projet.

Cet avenant entraîne les prestations en plus-values suivantes :

Prestations en plus-values	Montant en € H.T.	Montant en € T.T.C.
Démolition et reconstruction du dallage	+ 64 854.98 €	+ 77 825,98 €
Reconstitution du mur sous la scène	+ 4 527.25 €	+ 5 432,70 €

Soit un total de prestations en plus-values	+ 69 382.23 € H.T.	+ 83 258,68 € T.T.C.
---	--------------------	----------------------

Le montant de cet avenant s'élève à 69 382.23 € H.T. soit 83 258.68 € T.T.C.

Le montant du marché est ainsi augmenté :

- Montant initial du lot n°1 H.T. : 1 050 521.05 €
- Montant de l'avenant n°1 du lot n°1 H.T. : 69 382.23 €
- Nouveau montant total du lot n°1 H.T. : 1 119 903.28 €

Aucune autre disposition du marché n'est modifiée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment son article R. 2194-8,

Vu la délibération n° 23-3-26 en date du 24 mai 2023 relative à la signature du marché de travaux pour la réhabilitation de la salle de spectacle « Le Quai 3 »,

Considérant le marché de travaux pour la réhabilitation de la salle de spectacle « Le Quai 3 » notifié le 12 septembre 2023 à l'Entreprise Générale Léon Grosse – Etablissement CHAPELLE sis à AIX-LES-BAINS (73106) Rue de l'Avenir BP 605, pour le lot n°1 : Démolition/Gros Œuvre/Plâtrerie-faux plafond/Carrelages/Ravalement.

Considérant la nécessité de conclure un avenant n°1 au lot n°1 : Démolition/Gros Œuvre/Plâtrerie-faux plafond/Carrelages/Ravalement, du marché de travaux pour la réhabilitation de la salle de spectacle « Le Quai 3 », afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires apportées au projet.

Vu l'avis de la Commission Urbanisme-Travaux réunie le 22 mars 2024,

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés :

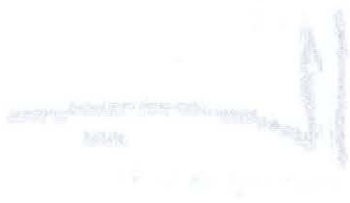
AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux pour la réhabilitation de la salle de spectacle « Le Quai 3 » avec l'entreprise générale Léon Grosse – Etablissement CHAPELLE sis à AIX-LES-BAINS (73106) Rue de l'Avenir BP 605 pour le lot n°1 : Démolition/Gros Œuvre/Plâtrerie-faux plafond/Carrelages/Ravalement.

L'avenant n°1 est annexé à la présente délibération.



Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Laurence BERNARD



Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20240327-24-2-11-DE
Date de télétransmission : 29/03/2024
Date de réception préfecture : 29/03/2024